

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 24 mai 2016, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M. Serge Forget,	vice-président
M ^{me} Lucie Charbonneau,	commissaire-parent
M. Alain DuHamel,	commissaire-parent
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M. Robert Fugère,	commissaire
M ^{me} Linda Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lucie Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M ^{me} Danielle Leblanc,	commissaire
M ^{me} Geneviève Patenaude,	commissaire-parent
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire
M ^{me} Annie Taillon,	commissaire-parent
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

PARTICIPATION À DISTANCE D'UN COMMISSAIRE À UNE SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES À L'AIDE DE MOYENS DE COMMUNICATION (R-5433/SSGC)

CONSIDÉRANT le règlement 0204 permettant aux commissaires de participer à une séance du comité exécutif à l'aide de moyens de communication;

CONSIDÉRANT QUE conformément audit règlement M. Martin Reid a donné l'avis préalable requis;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, d'autoriser M. Martin Reid à participer à la présente séance à distance par voie téléphonique.

Adopté

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-5434/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2016.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-5435/SSGC)

M. Éric Filiatrault, commissaire, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2016.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-5436/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
 - 2.1 Participation à distance d'un commissaire à une séance du conseil des commissaires à l'aide de moyens de communication;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Parole aux élèves;
8. Non-renouvellement de personnes pour surplus de personnel, à compter du 1^{er} juillet 2016;
PAUSE
9. Résolution de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord suite au Conseil général du Parti libéral;
10. Sélection d'une nouvelle direction générale, composition du comité de sélection et échancier;
11. Suivis aux questions diverses de la dernière séance;
12. Questions diverses;
 - 12.1 Services à l'école de l'Horizon-Soleil;
 - 12.2 Personnes transgenres;
13. Information du comité de parents;
14. Information de la vice-présidence;
15. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
16. Information de la direction générale;
17. Tour de table - partage d'information;
18. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord (SERN) - classes EHDAA :

M^{me} Lyne Cayouette, M^{me} Catherine Courcelles, M^{me} Mélissa Allaire et M. Christian Aubin.

PAROLE AUX ÉLÈVES

NON-RENGAGEMENT DE PERSONNES POUR SURPLUS DE PERSONNEL, À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2016 (R-5437/SRH)

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre d'une part, le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones et d'autre part, la Centrale des syndicats du Québec pour le compte des syndicats d'enseignants et d'enseignantes qu'elle représente;

CONSIDÉRANT le fait que ladite entente prévoit aux clauses 5-3.14 et suivantes que la Commission doit établir ses besoins par champ en tenant compte, entre autres, de l'estimé de sa clientèle;

CONSIDÉRANT QUE cet exercice nous amène à identifier, nos enseignantes et nos enseignants, par ordre d'ancienneté, susceptibles d'être non réengagés;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'entente locale à l'article 5-8.00 portant sur le non-renouvellement;

Après mûres délibérations, il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire, que les personnes suivantes soient non réengagées, pour surplus de personnel, à compter du 1^{er} juillet 2016 :

- M^{me} Jennifer Mayer, champ 01-01 (adaptation scolaire - trouble de comportement), école de la Source;
- M^{me} Véronique Provencher-Gagnon, champ 01-02 (adaptation scolaire - difficulté d'apprentissage), École polyvalente Saint-Jérôme;
- M^{me} Sabrina Chartrand-Pagé, champ 01-02 (adaptation scolaire - difficulté d'apprentissage), École polyvalente Lavigne;
- M^{me} Marylène Glaude, champ 01-02 (adaptation scolaire - difficulté d'apprentissage), école secondaire Cap-Jeunesse;
- M^{me} Caroline Charbonneau, champ 01-02 (adaptation scolaire - difficulté d'apprentissage), École polyvalente Saint-Jérôme;
- M^{me} Joanie Lajeunesse, champ 01-02 (adaptation scolaire - difficulté d'apprentissage), école l'Oasis;
- M^{me} Cathy Gendron, champ 01-02 (adaptation scolaire - difficulté d'apprentissage), École polyvalente Lavigne;
- M^{me} Sophie Tessier, champ 11 (arts plastiques - secondaire), École polyvalente Saint-Jérôme;
- M. Guillaume Ouellet, champ 12 (français - secondaire), École polyvalente Saint-Jérôme;
- M^{me} Élise Lévesque, champ 13 (sciences), École polyvalente Saint-Jérôme;
- M^{me} Maryse Durocher, champ 13 (sciences), école secondaire Cap-Jeunesse;
- M^{me} Emmanuelle Provencher, champ 13 (sciences), école secondaire des Hauts-Sommets;
- M^{me} Isabelle Picard, champ 13 (sciences), École polyvalente Saint-Jérôme;
- M. Benoit Portelance, champ 13 (mathématiques), École polyvalente Saint-Jérôme.

Adopté

RÉSOLUTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD SUITE AU CONSEIL GÉNÉRAL DU PARTI LIBÉRAL (R-5438/DG)

CONSIDÉRANT la Résolution-cadre adoptée par le Parti libéral lors de son Conseil général;

CONSIDÉRANT QUE le conseil des commissaires ne peut que saluer la priorité qu'est la réussite des élèves et non pas un brassage inutile de structures;

CONSIDÉRANT QUE le thème de la Résolution-cadre est « Une éducation pour toute la vie : L'apprenant au cœur d'un système éducatif inclusif et performant »;

CONSIDÉRANT enfin que le gouvernement souhaite affirmer que l'éducation est une priorité nationale afin de relancer notre système éducatif;

CONSIDÉRANT aussi le souhait du gouvernement à l'effet que l'élève s'engage dans son parcours scolaire;

CONSIDÉRANT la volonté gouvernementale d'améliorer l'accès aux données brutes et aux données probantes, données réclamées par le réseau depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT le fait de réaffirmer le rôle important des parents comme agent de réussite scolaire;

CONSIDÉRANT QUE l'intervention précoce est toujours une préoccupation importante pour la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et qu'enfin nous pouvons lire dans la Résolution-cadre du Parti libéral « prévenir les difficultés scolaires favoriser la persévérance scolaire »;

CONSIDÉRANT le fait que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport retire le projet de loi 86 dans son intégralité afin de déposer un nouveau projet de loi à l'automne;

CONSIDÉRANT QU'il est prévu dans cette démarche des consultations;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire :

De faire parvenir la présente résolution à M. Couillard, premier ministre, et à M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin de témoigner de notre engagement à participer à l'amélioration de notre système éducatif dans le but de favoriser la diplomation et la qualification des élèves du Québec en tant que partenaire de l'éducation.

Adopté

SÉLECTION D'UNE NOUVELLE DIRECTION GÉNÉRALE, COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION ET ÉCHÉANCIER (R-5439/DG)

CONSIDÉRANT l'annonce de la retraite de M^{me} Lise Allaire;

CONSIDÉRANT QUE l'affichage du poste se termine le 3 juin prochain;

CONSIDÉRANT QU'il serait souhaitable de pourvoir le poste avant les vacances estivales étant donné que le départ à la retraite de M^{me} Allaire est prévu le 8 août 2016;

Il est **PROPOSÉ** par M. Robert Fugère, commissaire :

- De nommer au comité de sélection les membres convenus à huis clos afin de procéder au recrutement et à la sélection d'une nouvelle direction générale en tenant compte de l'échéancier proposé;
- D'autoriser le président à réserver les services de la firme SPB afin d'épauler le comité de sélection dans ses démarches pour pourvoir le poste de DG et d'assurer les tests psychométriques;
- De mandater la direction générale à signer les documents afférents.

Adopté

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

- Services à l'école de l'Horizon-Soleil. Ce point est apporté par M^{me} Annie Taillon.
- Personnes transgenres. Ce point est apporté par M. Robert Fugère.

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATION

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-5440/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, PROPOSE la levée de la séance. Il est 21 h 10.

Adopté

Président

Secrétaire